

Synthèse séance de travail du 26/10/2012

Accessibilité aux services en Alpes Sud Isère Page 1/7

Rappel du contexte

Dans la cadre « laboratoire » proposé sur la saison 2 du groupe de travail Relations villes-campagnes, 3 territoires d'étude se sont prêtés au jeu de l'exploration de leurs enjeux prioritaires en termes de relations - et par voie de fait de coopérations souhaitables- entre villes et campagnes.

La première séance de travail du laboratoire centrée sur les questions d'Accessibilité aux services s'est déroulée en Alpes-Sud-Isère avec un accueil assuré par une délégation du CDDRA :

- **Corinne BERNARD** – Conseillère régionale, Chef de projet CDDRA Alpes Sud Isère, Vice-Présidente du Parc naturel régional PNR du Vercors
- **Delphine LAVAU** - Animatrice du CDDRA

Participants

André CORTINOVIS, Maire de Brion Haut-Bugey

Yann DELERCE, Chargé d'études CDDRA du Haut-Bugey

Adrien DEVOS, Agent de développement ADRETS

Emmanuel ESTOUR, Responsable Pôle Territoire - SREADER DRAAF Rhône-Alpes

Jean HORGUES-DEBAT, Directeur, Adrets

Anne LANDAES,

Denise MAISSIAT, Présidente de la CC des monts de Berthiand - Haut-Bugey

Jean MANGIER, Président de la CC Combe du Val-Brénod - Haut-Bugey

Gilles MOROSI, Président SM du Pays du Haut Bugey

Janig MOURO, Coordinatrice LAHGGLO

Magali QUEYRANNE, Chargée de mission SCoT Haut-Bugey

Claire WANTZ, Chargée de Mission - Direction des Politiques d'Agglomération - GRAND LYON

Jean-Luc MORINEAUX, Consultant - Professeur Université Lyon 2

Dominique BERNIER, Chargée de mission - Plate-Forme régionale développement rural

Contact : D. Bernier - 06 66 46 62 76 - villes-campagnes@caprural.org

Toute l'info Villes-Campagnes [en suivant ce lien](#)

Synthèse des éléments de diagnostic présentés

Un territoire composite et en recomposition

Un espace hétérogène – 1/3 du département - constitué de 4 bassins de vie (6 EPCI + 10 communes rattachées à aucune intercommunalité sur 8 cantons) avec des dynamiques et des besoins distincts. Plusieurs recompositions territoriales sont annoncées : la fusion des trois intercommunalités de la Matheysine, des Vallées du Valbonnais et du Canton de Corps et la fusion de la CC du sud grenoblois avec la Métro, qui aujourd'hui joue un rôle d'interface entre l'agglomération grenobloise et les arrière-pays.

Un territoire fortement polarisé par l'agglomération grenobloise avec des contraintes de desserte pour les espaces plus éloignés (rural isolé et de faible densité)

Une dépendance qui s'accroît en lien avec la perte des services non-marchands et marchands qui se concentrent dans l'agglomération ; induisant des reports de coûts sur le poste transport des habitants. Des difficultés à maintenir les commerces de proximité face à la concurrence de plus grandes zones commerciales

Des phénomènes de ...

- **périurbanisation**

Un territoire attractif : qui reste encore relativement accessible en terme de foncier et d'immobilier si on le compare aux autres territoires voisins de l'agglomération grenobloise, une desserte autoroutière et un cadre de vie agréable. Le desserrement de l'agglomération conduit à une forte croissance démographique en ASI (+10 % en 10 ans ; 7 % liés au solde migratoire).

Des dynamiques toutefois distinctes avec aussi des pertes de populations et d'emplois sur les cantons isolés (Vallée de la romanche, de l'Oisans et notamment sur Bourg d'Oisans , le Valbonnais, ...)

- **résidentialisation** avec au total 40 % des actifs d'Alpes Sud Isère qui travaillent sur l'agglomération grenobloise, et par voie de conséquence, l'accroissement des navettes domicile travail : sur le sud grenoblois périurbain, 60 % des actifs qui migrent vers l'agglomération de Grenoble quotidiennement..

Des situations contrastées entre les bassins de vie

- **L'Oisans** : territoire de montagne avec une offre touristique et des stations de renommée internationale mais une ville-centre dans la vallée qui cherche et peine à trouver sa place dans le lien avec les stations. Des stations qui gardent leurs emplois : les saisonniers sont des locaux pluriactifs et non pas des saisonniers météo. Un fonctionnement assez indépendant principalement en interne pour ce territoire mais des liens avec Vizille qui se développent du fait de la fragilité du tissu économique avec des activités de métallurgie et sidérurgie en perte de vitesse. (des situations sociales qui s'aggravent dans les vallées et conduisent à des retours vers l'agglomération).
La nouvelle intercommunalité et le SCoT à l'échelle de L'Oisans contribuent au dialogue entre les élus de vallée et ceux des stations et peuvent être l'occasion de travailler sur un projet.
- **La Matheysine** et le plateau de la Mure : un territoire industriel et minier en reconversion, en recherche de diversification d'activités. Des potentiels avec 3 grands lacs. La Mure - ville-centre - joue un vrai rôle de structuration et centralité et irrigue 2 cantons plus isolés.
- **Le Trièves** : 3 cantons avec 3 polarités (1 par canton), un territoire rural et agricole avec de petites exploitations (28 % en bio), ...

Une dynamique de construction métropolitaine sur le Sillon Alpin associe Grenoble, Annecy, Chambéry, Aix, Valence. Les territoires ruraux dans l'ensemble peu associés aux réflexions actuelles

Synthèse séance de travail du 26/10/2012

Accessibilité aux services en Alpes Sud Isère Page 3/7

Synthèse des enjeux majeurs du territoire et éléments de solutions avancés

Enjeux	Eléments de solutions
Maintien de la dynamique de projet territorial à l'échelle du CDDRA dans le contexte de recomposition	<p>Importance de l'organisation du territoire : « Les territoires les plus organisés sont à même de négocier avec les agglomérations » (ex : mobilisation des ressources locales vers de plus grands bassins économiques) ... ou de la capacité à mobiliser de manière pertinente les dispositifs existants ce qui renvoie aussi à la question de l'ingénierie et de la GRH d'un territoire.</p> <p>Il s'agit donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de penser complémentarité plutôt que concurrence, en cela agir par convention, au sein du territoire, avec d'autres territoires - de s'inscrire dans une démarche de territoire de projet et de préserver une forme de coopération souple en vue de créer/maintenir des espaces de coopération. <p><i>Le CDDRA approuvé en 2012 sur un grand territoire (1/3 du département de l'Isère) est porté dans le cadre d'une convention de coopération par la communauté de communes du Sud Grenoblois, avec un comité de pilotage composé de 5 élus de chaque EPCI ...</i> « on parle du territoire et pas de la structure »</p>
Accessibilité et mobilité Accès aux services de l'emploi, de la formation, de la santé → réponse aux situations variées des bassins de vie	<p>La question des services n'est pas prioritaire au sein du CDDRA Alpes Sud Isère mais abordée sous l'angle de l'accessibilité et des transports. Aussi, les réponses au regard du recul de l'offre de services publics passent peut être par d'autres postures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • penser attractivité, accessibilité plutôt que proximité au regard des attentes des habitants/ consommateurs, • organiser l'offre autour d'équipements structurants et leur rayonnement. <p>D'où l'intérêt de penser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement et maintien de pôles de services intermédiaires ✓ Schéma des équipements structurants ✓ Mise en réseau des acteurs et mutualisation des services et des prestations : relais et maisons de services publiques, mission locale, CTEF... ✓ Recherche de solutions innovantes, partagées et mutualisées ✓ Développement des services et équipements itinérants – cf. initiatives : <ul style="list-style-type: none"> • Santé : dépistage cancer du sein, • Culture : sur le Trièves, une salle de cinéma intercommunale en DSP + 1 « écran vagabond » porté par une association ✓ Développement des services numériques ✓ Communication et information accrue
Positionner le Sud Grenoblois dans son rôle de trait d'union avec l'agglomération Développer les solutions en matière de transport sur les territoires sans AOT	<p>Dialogue entre les acteurs pour dégager des solutions de transports : relier les transports collectifs de l'agglomération avec les projets de TAD ; accompagner les initiatives citoyennes (location entre particuliers) Appréhender Mobilité / déplacements et Gestion du temps quotidien, Accompagner l'évolution des modalités de travail</p>

Enjeux	Eléments de solutions
Relocaliser l'emploi en appui sur l'économie résidentielle	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir et conforter les bourgs-centre pour irriguer l'espace rural ✓ Accompagner le maintien et la création d'activité dans les territoires ruraux (penser en cela des démarches au-delà de l'aide à la création mais un réel accompagnement) ✓ Mettre en place des politiques d'accueil de populations ✓ Capter la richesse du tourisme aussi dans les vallées ✓ Développer des prestations pour les populations résidentes à l'année ✓ Traiter les situations sociales difficiles et les questions de cohésion sociale
Participer à la construction métropolitaine	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre à jour / Clarifier les enjeux communs, les liens, les relations ✓ Développer le dialogue et bâtir ensemble la gouvernance ✓ Faire de la pédagogie sur la construction métropolitaine ✓ Identifier/construire les instances de dialogue permettant de partager les enjeux communs ✓ Imaginer des conventionnements souples

Repères et pistes complémentaires

Avec l'éclairage de l'ADRETS Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services

1er niveau >> L'accessibilité aux services : un raisonnement global

Les axes

Les réflexions relatives à l'accessibilité aux services doivent intégrer :

- ✓ Information sur ce qui existe > connaître et faire connaître les solutions ;
- ✓ Accessibilité physique et géographique > distance, délais d'accès et d'attente, praticité et couts ;
- ✓ Disponibilité, temps pour accéder > adéquation des horaires ;
- ✓ Cout d'accès au service > cout global « temps, transport; stationnement,... »;
- ✓ Accessibilité socio-culturelle > complexité / difficulté d'utilisation ;
- ✓ Attractivité de l'offre > globalité et **transversalité** de l'offre.

Les questionnements

Quel modèle privilégier : Concentration sur un pôle versus pôles intermédiaires en réseau ?

Attention à la réponse de concentration sur les pôles urbains, qui induit une logique de renforcement de l'offre de transport.

« Depuis 30 ans on éloigne. Une impasse, économique et écologique »

« La région ne peut plus financer la contribution transports... »

« Attention aux modèles condamnés, le transport est le 1^{er} obstacle à l'emploi »

« Attention aussi au bien-être et à la disponibilité des travailleurs dans les métropoles »

« Pour un rééquilibrage de l'emploi en milieu rural avec la création d'activités alternatives »

Les pistes de solutions

- ✓ Structurer des poches de services intermédiaires (pas seulement commerciaux), « des Pôles de services pour les gens qui vivent là.... Il n'y a pas que des actifs » ...
- ✓ Un réseau qui maille le territoire, qui prenne en compte les contraintes de vie quotidienne (ex des communes qui ne prennent pas les enfants d'ailleurs)

Les axes

- ✓ Créer des activités et développer les services pour rééquilibrer ou éviter la perte d'emploi
- ✓ Assurer une présence et complémentarité pour faire revenir et maintenir les habitants
- ✓ Proposer des services accès à l'emploi et la formation pour les résidents
- ✓ Répondre aux attentes de l'immigration d'agrément dans les zones rurales, au choix du lieu de vie à la fuite de la ville
- ✓ Accompagner les dynamiques (aussi décroissantes) avec la création d'emplois et de développement économique sur les services

Les questionnements

Quels usagers du territoire ? Quels besoins à satisfaire dans les différentes classes d'âge ?
Quels potentiels et gisements dans l'économie résidentielle ?
Comment capter les ressources qui existent ?

Les pistes de solutions

- S'appuyer la qualité des produits et des services ... « **les gens sont prêts à la consommer** »
- Proposer une offre un peu concentrée pour faire masse, être vue.
- Développer l'itinérance pour diffuser les services
- Ne pas se restreindre à la création de zones d'activité
- Mailler richesses et ressources pour le développement économique
- Accompagner la création d'activité et créer du lien avec les porteurs de projet
- Accompagner les activités productives dans le rural, basées sur des emplois qualifiés et pérennes.
- Produire non dé localisable pour le local, et limiter les effets de concurrences entre territoires
- Se réapproprier les marchés locaux (filère bois). Remettre de l'artisanat.

3ème niveau >> les services aussi un enjeu de cohésion sociale

- ✓ Les services sont essentiels pour maintenir le lien, se voir, se rencontrer, créer des lieux de rencontres ..
- ✓ La culture et les services culturels comme outil d'ouverture, de brassage et de cohésion >
« **réunir les gens par une programmation qui fasse lien** » .. « **attention à l'enfermement dans le local mais oui à l'encrage** »

Synthèse séance de travail du 26/10/2012

Accessibilité aux services en Alpes Sud Isère Page 6 / 7

Éléments de conclusion

Les échanges de cette journée de travail ouvrent sur **un questionnement plus large autour de l'organisation des (inter)territoires et la mise en œuvre de stratégies (concertées) de développement.**

Partant du principe qu'il est aujourd'hui nécessaire de **co-construire des alliances et des solidarités territoriales dans une relation gagnant-gagnant afin de conserver, valoriser voire créer une complémentarité entre espaces territoriaux.**

Et face aux obstacles que constituent :

- **Les échelles** : qui dépassent le périmètre d'action des élus, qui se confrontent aux strates administratives
- **La complexité** : multitudes de données, de point de vue, d'intérêts, ...
- **La méconnaissance, les représentations, les clichés ...** y compris sur le volet financier
- **La légitimité politique** pour s'emparer des questions

Il est nécessaire de trouver **des leviers pour agir...** renvoyant à des **méthodes** :

- Repenser un projet de territoire, dans une approche globale : spatiale et systémique ;
- Penser et solliciter des contrats uniques qui rapprochent et privilégient le projet (et non l'approche financière), en identifiant des structures « chef de file » pilotes en fonction des sujets ;
- Savoir (pouvoir) créer des espaces de dialogue :
 - En cela la nécessité de repenser les liens et les coopérations dépassant les cadres institutionnels (cf animations internes au territoire, ou inter-territoire)
 - Les dispositifs et procédures peuvent en cela être saisis, être prétextes (cf. exemple de l'appel à projet régional « territoires à énergie positive »)
 - L'implication du citoyen/usager est aussi importante car permettant de sortir d'un cadre institutionnel, d'une structure « normalisée »...
- Mutualiser et développer les solidarités financières : sur les équipements, les démarches, les services ; travailler en réseau
- Instaurer une gouvernance « coopérative »
 - ✓ Assemblées d'élus
 - ✓ Commissions de travail
 - ✓ Réseau d'ingénierie , partenariat public/privéVoire au regard de la diversité des organisations, une approche par centre de ressources, mobilisant les compétences ad-hoc par mise à disposition, transfert,.... Importance à ce titre de repenser l'ingénierie, avec la recherche de maintien, recomposition, repositionnement des RH territoriales et de mettre en place en conséquence les outils adaptés (carte des compétences, ...).
 - ✓ Société civile mobilisée

Synthèse séance de travail du 26/10/2012

Accessibilité aux services en Alpes Sud Isère Page 7 / 7

Ressources

www.cadp.fr Réseau Rural : [Rapport final - «Territoires d'accueil et services à la population»](#)

<http://www.reseaurural.fr/gtn/services-milieu-rural>

<http://www.adrets-asso.fr/>

http://www.reseaurural.fr/files/intervention_adrets.pdf

A suivre Les 3 projets du groupe "Services à la population" du Réseau Rural

- «Impasses et innovations des services en milieu rural face aux nouveaux contextes" Repérage des tendances et des impasses, identification des ruptures et des innovations nécessaires.» porté par l'ADRETS dans le cadre des travaux du Réseau Rural
- «Les politiques temporelles pour accompagner l'évolution des services à la population en milieu rural », porté par AIDER.
- « Évolution des collectivités et impacts sur l'offre territoriale de services et sur la réponse aux besoins sociaux » porté par Familles Rurales.

Illustrations

Les Réseaux de Services Publics > aide et médiation dans un espace de mise en contact : information + mise en relation avec les services; point info médiation multiservices avec conjugaison des services publics marchands (poste, sncf, ...) et non marchands y compris santé

Le schéma des services publics et au public du Pays gapençais engagé en partenariat avec l'ADRETS.

Réalisé entre 2006 à 2008, ce schéma comprend un diagnostic, un schéma de développement, un plan d'action et 120 fiches-actions.

- Le diagnostic participatif a permis de recenser les services existants et de recueillir l'opinion des habitants et des professionnels. L'analyse des résultats a permis de repérer les points forts et les projets, mais aussi les manques, les menaces et les dysfonctionnements en terme de services au public et au regard des besoins et attentes des habitants.
- Le schéma de développement propose des axes et des objectifs à poursuivre pour améliorer la question des services en termes d'accessibilité et d'équilibre spatial.
- ✓ Enfin, le plan d'actions structure et hiérarchise les actions proposées puis retenues par le Pays, actions à mettre en œuvre à court et moyen terme sur sept domaines de services aux enjeux prioritaires : Emploi, développement économique, formation ; Mobilité, transports ; Logement ; Services petite enfance ; Services publics marchands ; Culture, sport et loisirs ; Actions transversales liées au rééquilibrage de la répartition spatiale et à l'accessibilité aux services

A noter : le schéma de services s'est fait avant le SCoT, il est porté par le Pays. Le scot a intégré l'outil et s'est inspiré des travaux conduits.

Source : <http://www.pays-gapençais.com/programmation/schema-de-services.htm>